



### Calendrier

Dates Activités Lieu horaire Accessibilité

#### Août 2009

Mercredi 05.08 Permanence rencontre local 17 h 30  
Mercredi 19.08 Permanence rencontre local 17 h 30

#### Septembre 2009

Mercredi 02.09 Permanence rencontre local 17 h 30  
Mercredi 16.09 Permanence rencontre local 17 h 30  
Mercredi 30.09 Permanence rencontre local 17 h 30

### PERMANENCES d' ETE

Les deux permanences de juillet ont permis à quelques sociétaires de se rencontrer et de discuter de l'avancement de leurs travaux ou recherches.

C'est ainsi que Mmes Chevallier, Chioso, Stasia, Sambuis, (de gauche à droite sur la photo) ont découvert qu'elle avaient une branche commune de leur généalogie avec de la parenté du côté de Fontcouverte.

Elles avaient déjà eu l'occasion d'en parler, elles s'en doutaient, mais cette fois c'est prouvé, documents à l'appui elles ont finalisé leurs recherches, et sont bien cousines.

J Duc



Les quatre cousines, et : Déléan, Marcellin, Grange et Michel Papottent avant l'heure de l'apéritif

### Le Mauriennais Félix Rostaing 108 ans doyen des français

C'est par la presse locale du Dauphiné Libéré, que nous avons appris cette heureuse nouvelle, et par l'article du journal breton Le Sud-Ouest gentiment envoyé par notre sociétaire François Jacob.

Je ne peux résister au plaisir de vous les faire connaître, je pense qu'avec la volonté de quelques uns, nous pourrions établir sa généalogie, car il doit bien y avoir des cousins parmi les sociétaires de Maurienne Généalogie. L'occasion pour ceux-ci de voir s'ils ont des gènes de cette exceptionnelle longévité.



**Sud-Ouest  
CAPBRETON.** Depuis lundi, Félix Rostaing est le plus âgé des Français. Il a 108 ans

**Ce Landais est le doyen des Français**

Après le décès de Joseph Malahieude le 2 mars à Boulogne-sur-Mer, dans le Pas-de-Calais, c'est un pensionnaire de la maison de retraite de Capbreton, dans les Landes, Félix Rostaing, qui devient le doyen des hommes français, à l'âge de 108 ans. Eugénie Blanchard, âgée de 113 ans et qui vit dans l'île de Saint-Barthélemy, aux Antilles, reste malgré tout la doyenne toutes catégories.

Félix Rostaing est né à Montricher, en Savoie, le 27 décembre 1900, soit 74 jours après son aîné Joseph Malahieude... Ancien militaire qui a bourlingué en Afrique et en Asie de 1921 à 1941, marié en 1923 à Alexandrine Peirola (décédée en 1982), Félix a ensuite travaillé dans la vallée de la Maurienne, en Savoie, dans une entreprise de métallurgie, au service comptabilité puis comme concierge.

Retraité depuis quarante-huit ans, Félix Rostaing s'est installé en 1997 à Capbreton, sur la côte landaise. Il a quitté sa Savoie pour se rapprocher de sa fille et de son gendre qui vivent dans les Landes. Le doyen des Français est pensionnaire de la maison de retraite depuis un peu plus de quatre ans. Il est aujourd'hui cinq fois grand-père, douze fois arrière-grand-père et six fois arrière-arrière-grand-père...

Totalement sourd et s'exprimant avec difficulté, Félix Rostaing est toutefois très lucide et possède une excellente mémoire. Il communique avec ses proches et avec le personnel de la maison de retraite avec une petite ardoise sur laquelle on écrit les messages.

## Champagne

Hier, on a bu le champagne à la maison de retraite avec le nouveau doyen, le personnel de l'établissement et le député Jean-Pierre Dufau. Félix, coiffé de son béret, assis dans son fauteuil roulant, était entouré de sa fille Suzanne, 84 ans, et de son genre, Georges André. Souriant, mais un peu perdu au milieu de toute cette agitation, il a levé son verre à sa 109<sup>e</sup> année, entamée depuis plus de deux mois.

Le député n'a pas manqué de faire remarquer qu'en 1939, la doyenne des Françaises et des Français de l'époque, Mme Loube, avait soufflé ses 107 bougies à Capbreton. Le bon air de la côte landaise, sans doute.

## Dauphiné Libéré

### Le Mauriennais Félix-Maximilien Rostaing est né en 1900



La maison où est né Félix-Maximilien Rostaing un certain 29 décembre 1900, comme l'atteste le registre d'état-civil de la commune, et non un 27 décembre, est aujourd'hui occupée par son petit-neveu. A quelques centaines de mètres de là, son neveu et filleul Gérard et son épouse Germaine n'en finissent pas de répondre aux questions.

Et ils sont intarissables sur l'oncle Félix. «Jusqu'en 2006, il correspondait régulièrement avec nous» souligne Germaine, en montrant fièrement les deux dernières lettres, où Félix souligne "je suis en bonne santé, je me plais bien dans cette maison de retraite, c'est calme", avant de signer "l'oncle qui pense beaucoup à vous". A 106 ans, Félix avait conservé une calligraphie et une maîtrise de l'orthographe que beaucoup lui envieraient. Il n'est pourtant pas allé à l'école très longtemps.

#### Félix a parcouru le monde

«À 12 ans il a passé son certificat d'études, ensuite il est allé travailler aux carrières d'ardoises» explique Germaine, «son père était comptable aux ardoisières Petel de Montricher». A 18 ans, Félix a choisi l'armée, dans les "tirailleurs algériens" contre les Turcs en Sicile. Indochine, Algérie, Chine, Mali, Maroc, Félix a connu beaucoup de champs de batailles. «En Indochine, où il est resté longtemps, il avait emmené son épouse et sa fille, Suzanne» explique son neveu.

Quand il a pris sa retraite militaire, Félix est revenu chez lui. «Il est venu travailler comme concierge à l'usine Ferropem de Montricher» se rappelle Germaine. La retraite ayant sonné en 1965, il s'est rapproché de sa fille unique, habitant le Sud-Ouest. «Pour ses 100 ans, il nous avait invités. Il se tenait droit comme un "i"» se souviennent Gérard et Germaine. La longévité de Félix-Maximilien n'étonne pas beaucoup Germaine : «mon beau-père, Justin, l'aîné de la famille, est mort à 97 ans accidentellement, mais il était en pleine santé». La plus jeune de la famille, née en 1916, a toujours bon pied, bon œil Soeur Rose-Félicie est religieuse à Jacob-Bellecombette.

Le seul vrai souci de l'oncle Félix aujourd'hui, c'est l'audition. «Comme il n'entend plus, il communique avec une ardoise», sourit Germaine. Si depuis deux ans, Félix-Maximilien ne prend plus la plume, ses neveux jugent qu'il est toujours en forme. Pour ses 100 ans, n'avait-il pas répondu "inch Allah" à ceux qui lui donnaient rendez-vous dans dix ans au même endroit ?

Christine Treille

## Les préposés aux séances de dépouillement



Voilà les trois mousquetaires du relevé, Deleanos, Desiros et Sambuis, sévissant certains après-midi au local. Cœur vaillant et fidèles au poste, toujours prompts à traquer l'acte récalcitrant. A coups de projo et de souris, ils dénichent le latin, le décortiquent et lui portent le coup de grâce.

Gare à ceux qui tenteraient de résister.

J M Dufreney

## L'oncle à la mode de Bretagne

Article recueilli dans « Provence Généalogie », bien entendu c'est l'auteur de cet article M. Mario Bastide qui emploie le « Je ».

*Quand s'écrivent des généalogistes, qui se sont trouvés des ancêtres communs remontant à 10 ou 12 générations, ils se donnent du « Mon cher cousin » mettant dans cette dénomination des guillemets qui en soulignent le caractère burlesque.*

*Car les cousins, au sens étroit du terme, sont les enfants de personnes qui sont frère(s) et/ou soeur(s). Ce sont là des cousins germains. Ils ont des grands-parents communs.*

*Les enfants des cousins germains sont, entre eux, cousins issus de germains (on écrira avec ou sans s). Littré les appelle des cousins au second degré. Il vaut mieux ne pas utiliser cette appellation car elle risque de faire interférence avec les degrés de parenté. En droit canon les cousins germains sont parents au 2<sup>ème</sup> degré, et en droit civil au 4<sup>ème</sup>. Les cousins issus de germains ont des arrière grands-parents communs. Le Larousse de la généalogie précise que les enfants de cousins issus de germains sont remués de germains*

*Jusqu'ici tout est clair.*

*Les parents des cousins germains sont des oncles et tantes. On pourrait, pour être plus précis, distinguer l'oncle germain (le frère du père ou de la mère) de l'oncle par alliance, l'époux de la tante germaine. Mais cette distinction serait contraire à l'usage.*

*Donc là encore pas de problème.*

*La controverse vient quand il s'agit de désigner les parents de cousins issus de germains (ou, ce qui revient au même, le cousin germain du père ou de la mère). De mon point de vue, il n'a ja-*

mais fait de doute qu'il s'agissait d'oncles et de tantes, puisqu'ils appartiennent à la génération des parents (père, mère et « vrais » oncles et tantes).

J'appelle la cousine de mon père « tata Gaby ».

Des interlocuteurs sérieux m'ont pourtant soutenu que j'étais dans l'erreur, qu'il s'agissait de « cousins », ce terme étant employé pour tout lien parental un peu lâche. Et Littré semble leur donner raison puisqu'il définit ainsi le mot cousin: "Il se dit de tous les parents autres que ceux qui ont un nom spécial"

Oui, mais ce nom spécial existe. Pour Robert (le grand) ce sont des oncles à la mode de Bretagne. Le Larousse de la généalogie confirme à l'article Oncle ou tante «à la mode de Bretagne»: Cousin germain du père ou de la mère, Et ce qui me réjouit, il ajoute, ce qui était mon premier argument, celui tiré du simple bon sens : l'usage veut qu'on continue à appeler «oncle » ou «tante » tout parent proche appartenant à la génération des parents.

Ceux qui ne sont pas convaincus pourraient une fois encore en appeler à Littré pour qui l'oncle à la mode de Bretagne n'est pas le cousin germain du père ou de la mère, mais «le frère du grand-père ou de la grand-mère ». Ce serait alors un synonyme du grand-oncle.

Qu'en pensent les dictionnaires courants plus modernes?

Comme bien souvent il n'y a rien à tirer du Petit Larousse. Sa définition du cousin dans l'édition 2001 est pour le moins confuse: « Personne née ou descendant (1) de l'oncle ou de la tante d'une autre (2); son conjoint (3).

(1): Les personnes nées de mon oncle sont mes cousins, mais pas ses descendants en général. Ses petits-enfants, arrière petits-enfants... entrent, toujours suivant le principe des générations, dans la catégorie des neveux, petits-neveux...

(2) : D'une autre quoi ?

(3) : Traduisons: le mari de ma cousine est aussi mon cousin. Qu'importe qu'il ne le soit que par alliance!

Bien entendu le Petit Larousse ignore tout des oncles à la mode de Bretagne. Le modernisme à tout crin contribue à amputer la langue de bien des nuances.

Le Petit Robert (édition 1993) est plus fiable. Il confirme que l'oncle à la mode de Bretagne est bien le cousin germain du père ou de la mère; il ne le confond pas avec le grand-oncle, qui est bien le frère du grand-père ou de la grand-mère (celui-là Le Petit Larousse le reconnaît encore), cite l'oncle par alliance mais omet d'en donner la définition. Comme le Robert en 7 volumes, il donne le nom de neveu à la mode de Bretagne au fils d'un cousin germain ou d'une cousine germaine.

La question semble donc réglée. Littré s'est trompé ou fait référence à un usage caduc concernant la définition de l'oncle à la mode de Bretagne, qui n'est pas un cousin parmi tant d'autres parents plus ou moins éloignés puisqu'il a droit à une appellation spécifique.

J Duc

Article de Mario Bastide paru dans Provence Généalogie n° 140 2<sup>tr</sup> 2006

Si vous avez des compléments d'informations, des sources de dictionnaires ou encyclopédies, faites le moi savoir, nous pourrons les mettre dans un prochain bulletin.

## L'incendie d'Albanne en 1839

"Un évènement désastreux vient de plonger dans la désolation et une extrême détresse soixante et treize familles de la commune d'Albanne en Maurienne.

Le dimanche, le quatre du courant, sur l'heure de midi, un incendie favorisé par un vent violent, éclata au village chef-lieu de la commune et sa marche destructrice fut si rapide qu'en cinq minutes; tout le village composé de quatre-vingt cinq maisons couvertes en chaume fut simultanément envahi par les flammes, et malgré les secours les plus prompts, l'on ne put en arrêter les progrès. Sauf l'église qui n'a été que gravement endommagée, le Presbytère et tous les autres bâtiments furent en moins d'une heure entièrement réduits en cendre. Les denrées, meubles, linges et une majeure partie de la récolte, tout a été la proie des flammes, sans que l'on ait rien pu sauver.

Ce sinistre laisse sans toit et sans abri une population de 360 personnes qui n'ont pour échapper aux horreurs de la faim que la charité publique. Le dommage total s'élève à plus de deux cent mille livres. Dans cet incendie l'on a en outre à déplorer la perte de quatre personnes dont un vieillard de 75 ans qui a été asphyxié dans sa cave, où dans un autre incendie il avait réussi à sauver sa vie, une femme de 50 ans atteinte par les flammes au milieu de la rue; une autre femme de 60 ans qui a été étouffée dans sa cave, et enfin un enfant de cinq ans qui a été brûlé dans une maison.

En moins de 48 ans, ce village a éprouvé trois incendies universels et un incendie partiel : deux ont été causés par imprudence et un troisième par l'effet des guerres de la Révolution, et un quatrième par le feu du ciel. D'après ce tableau déchirant, on a lieu d'espérer que dans un pays où l'on n'a jamais fait en vain un appel à la charité, la pitié et la générosité des personnes bienfaitantes viendront au secours de ces infortunés qui errent, en pleurant, autour de leurs habitations, sans pain et presque sans vêtement !!!

On prie les personnes qui seraient dans l'intention de faire quelque don, de vouloir bien déposer leur offrande entre les mains du Curé de la paroisse qui fait la cueillette à Turin, ou de Mr le ChanoineVachetta ».

Saint Jean de Maurienne le 7 août 1839  
L'intendant de la Province.

- 23.01.1740 Albanette entièrement détruit par un incendie en pleine nuit, 67 bâtiments en cendres

- Le 9 septembre 1793 les Français incendient le chef-lieu en 1797, incendie du quartier du haut

- Incendie de 1839 (ci-dessus) allumé par un homme qui fumait sa pipe en allant à la grange

✠ Marie Illuminée MOTTARD

✠ Véronique BOIS

✠ Eloi SAVOYE

✠ Barthélemy COMBAZ, cinq ans, venu se réfugier dans sa maison.

De Francis Tracq dans les rameaux savoisiens n° 33 Février 2002 suite